



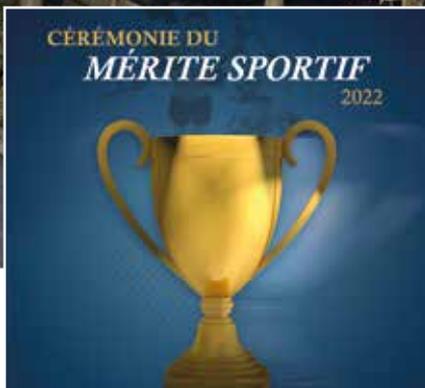
Djins d'Nivèle

# GENS DE NIVELLES

Bulletin communal officiel | #177 Janvier 2023



## MEILLEURS VŒUX !



Mérite sportif nivellois - 60 ans | 3



Plaine de vacances communale | 3



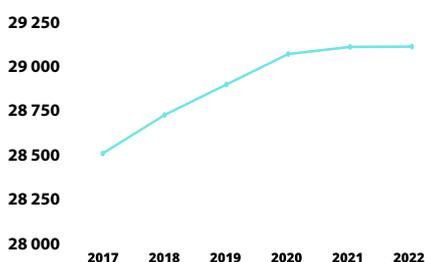
Budget communal 2023 | 4 & 5

## Une population stable

Suivant une tradition établie depuis quelques années, voici quelques chiffres relatifs à l'année qui s'est écoulée.

**La population aclote a atteint le nombre de 29.109 habitants au 31/12/2022.**

Nous étions 29.107 au 31/12/2021.



La population a donc stagné.

### Ménages

**13.710** (2021 : 13.706 - 2020 : 13.619 - 2019 : 13.383) composés de :

- ▶ **1 personne : 5.715** (en 2021 : 5.665 - en 2020 : 5.660 - en 2019 : 5.391).
- ▶ **2 personnes : 4.071.**
- ▶ **3 personnes : 1.721.**
- ▶ **4 personnes : 1.517.**

Il y a donc 71,4 % des ménages qui sont composés de 1 ou 2 personnes :

- avec **0 enfant : 9.022** (8.993 en 2021; 8.689 en 2019; en 2020 8.896).
- avec **1 enfant : 2.265.**
- avec **2 enfants : 1.740.**
- avec **3 enfants : 542.**

### Mariages en 2022 : 102

Nous avons retrouvé une « vitesse de croisière »

**2021 : 90 ; 2020 : 70 ; 2019 : 96 ; 2018 : 101 ; 2017 : 97 ; 2016 : 93.**

### Centenaires

**7 centenaires.**

Il y aura 7 centenaires de plus en 2023.

### Répartition par genre

**Femmes : 15.260.**

(2021 : 15.334 - 2020 : 15.299 - 2019 : 15.223 - 2018 : 15.082)

**Hommes : 13.849.**

(2021 : 13.773 - 2020 : 13.768 - 2019 : 16.672 - 2018 : 13.641)

La moyenne d'âge des femmes est de 44 ans et des hommes, 41 ans.

### Répartition par village

**Baulers : 1.826** (2021 : 1.844 - 2020 : 1.818 - 2019 : 1.831 - 2018 : 1.863).

**Bornival : 328** (2021 : 335 - 2020 : 321 - 2019 : 324 - 2018 : 338).

**Monstreux : 322** (2021 : 332 - 2020 : 332 - 2019 : 319 - 2018 : 328).

**Thines : 568** (2021 : 571 - 2020 : 572 - 2019 : 574 - 2018 : 573).

On constate que, même si elle est très faible, il y a une diminution du nombre d'habitants dans tous les villages.

### Population étrangère

10 pays les plus représentés, parmi lesquels l'Ukraine apparaît bien sûr : **France** 🇫🇷 : 674 (2021 : 709) ; **Italie** 🇮🇹 : 353 (2021 : 352) ; **Roumanie** 🇷🇴 : 271 (2021 : 292) ; **Portugal** 🇵🇹 : 156 ; **Ukraine** 🇺🇦 : 146 ; **Espagne** 🇪🇸 : 132 ; **Maroc** 🇲🇦 : 102 ; **Rép. dém. du Congo** 🇨🇩 : 79 ; **Cameroun** 🇨🇲 : 68 ; **Tunisie** 🇹🇺 : 67.

### Noces

Parmi les anniversaires de mariage, il y aura 117 couples de jubilaires (50, 60, 65 et 70 ans de mariage) dont notamment **70 ans** (noces de platine) : 2.

Que cette nouvelle année vous permette de concrétiser les projets que vous avez échafaudés !

**Meilleurs vœux 2023 !**



■ **Pierre HUART,**  
Bourgmestre

**3** Mérite sportif nivellois - 60 ans  
Plaine de jeux communale

**4** Budget communal 2023

**6** Commerce au centre-ville  
Trophée Incidences BW

**7** Amicale des Seniors  
Nouveaux matériaux recyclables

**8** Tribunes politiques

**10** Conseil communal

**11** Conseil communal des Enfants  
Recrutements  
Be-Alert

**12** Avis d'enquêtes publiques

**13** Centre de jour Dè No Costé  
Thermographie aérienne BW

**14** Agenda  
Théâtre Le Clandestin  
Collectes de sang

**15** Cinq auteurs nivellois  
Ultrason Academy

## Cérémonie du Mérite Sportif Nivellois, déjà 60 ans !

### 10 février

1963-2023 : nous fêterons le 60<sup>ème</sup> anniversaire du Mérite Sportif Nivellois, cette cérémonie durant laquelle la Ville met ses sportifs à l'honneur. Bienvenue à toutes et tous !

C'est sous l'égide de l'Echevin des Sports que le jury travaille en sélectionnant, à partir des candidatures soumises, l'individu ou le collectif le plus méritant de 2022 pour lui accorder le Mérite Sportif Nivellois. D'autres prix sont distribués, dont l'Effort Sportif, l'Espoir Sportif, le Prix du Bénévolat, le Prix pour l'égalité des Chances, Handisports et la Promotion du sport individuel ou collectif.

Le Bourgmestre et l'Echevin des Sports profitent de l'occasion pour accorder d'autres prix, sans oublier le prix du Public qui sera également distribué lors de la soirée de remise du Mérite.

Les proclamations et la soirée de gala sont organisées par l'équipe de la Régie Communale Autonome des sports à la salle Les Heures Claires (clos des Heures Claires, 46). Retrouvez les candidatures 2022 et tous les lauréats depuis 1963 sur [www.sportsnivelles.be](http://www.sportsnivelles.be) !

#### Dîner-cérémonie et soirée dansante !

Dîner-cérémonie dès 18h, réservations via [info@sportsnivelles.be](mailto:info@sportsnivelles.be). Soirée dansante dès 22h, ouverte à toutes et tous, entrée gratuite !

[www.sportsnivelles.be](http://www.sportsnivelles.be) - 067/84.15.05.

■ **Germain DALNE**,  
Échevin des Sports



## Plaine de vacances communale « Expressions et Cotillons »

### Du 20 au 24 février

Accueil Temps Libre - Jeunesse



Le service Accueil Temps Libre étend ses activités en proposant une plaine pour 80 enfants de 3 à 12 ans à la Ferme de l'Hostellerie.

Avec la réforme des rythmes scolaires, la demande de lieux et d'activités d'accueil durant les vacances a fortement augmenté. Afin de répondre à ce besoin, le service Accueil Temps Libre (ATL) élargit son offre en organisant une semaine de plaine pendant les congés de détente (Carnaval). Le bien-être, l'éveil aux jeux d'expression et les émotions seront au centre des activités !

→ inscriptions à partir du 18 janvier 2023, uniquement par téléphone au 067/88 21 29.

[plaine@nivelles.be](mailto:plaine@nivelles.be)

■ **Isabelle BOURLEZ**,  
Échevine en charge de l'ATL et de la Jeunesse

## Votre bonne résolution pour 2023 est de vous (re)mettre au sport ?



Reprendre une activité physique mais vous ne savez pas laquelle ? Être accompagné pour la reprise ? Ou vous perfectionner dans une discipline ?

Il existe plus d'une quarantaine de clubs sportifs sur le territoire nivellois ! En plus des clubs, des initiations et découvertes sont également organisées dans la catégorie des « sports pour tous » pour les plus de 55 ans (marche nordique, taïso, pilates, gym et yoga...).

Dans la poursuite de cet objectif, la RCA des Sports de Nivelles vous propose sa nouvelle plateforme devenue incontournable dans le monde du sport à Nivelles : [www.sportsnivelles.be](http://www.sportsnivelles.be) ! D'une page à l'autre, vous y trouverez les informations et/ou la discipline qui vous conviendra le mieux.

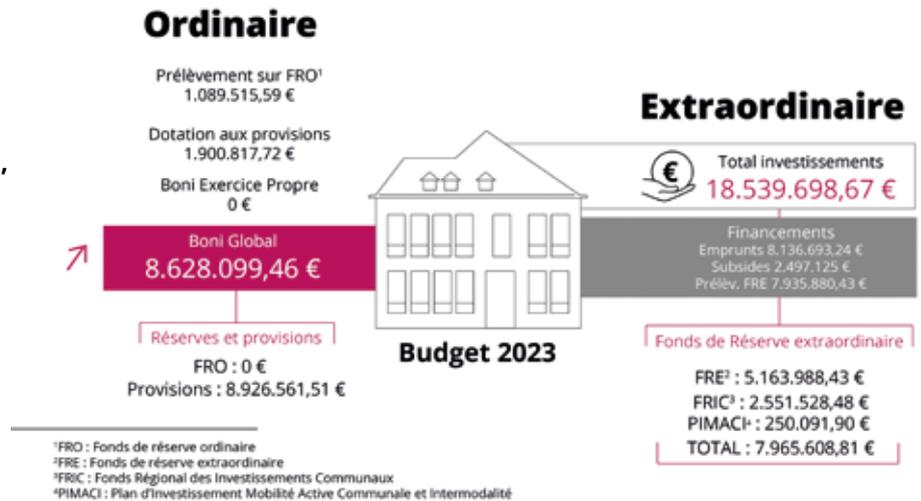
■ **Germain DALNE**,  
Échevin des Sports

## Budget 2023

Malgré le contexte actuel et ses nombreuses incertitudes, le service ordinaire du budget 2023 présente un résultat à l'équilibre à l'exercice propre. Pour les exercices cumulés, le boni s'élève à 8.628.099,46€. A l'extraordinaire, le total des investissements prévus s'élève à 18.539.698,67€.



# Vue d'ensemble du budget communal 2022



### Au Service ordinaire

Pour les dépenses liées au **personnel**, le montant crédité augmente de 10,65 %. Le plan d'embauche 2022 pourra se poursuivre, tout en initiant celui de 2023. Par ailleurs, il faut noter que cinq indexations sont intervenues en 2022 et que nous en avons prévues deux en 2023.

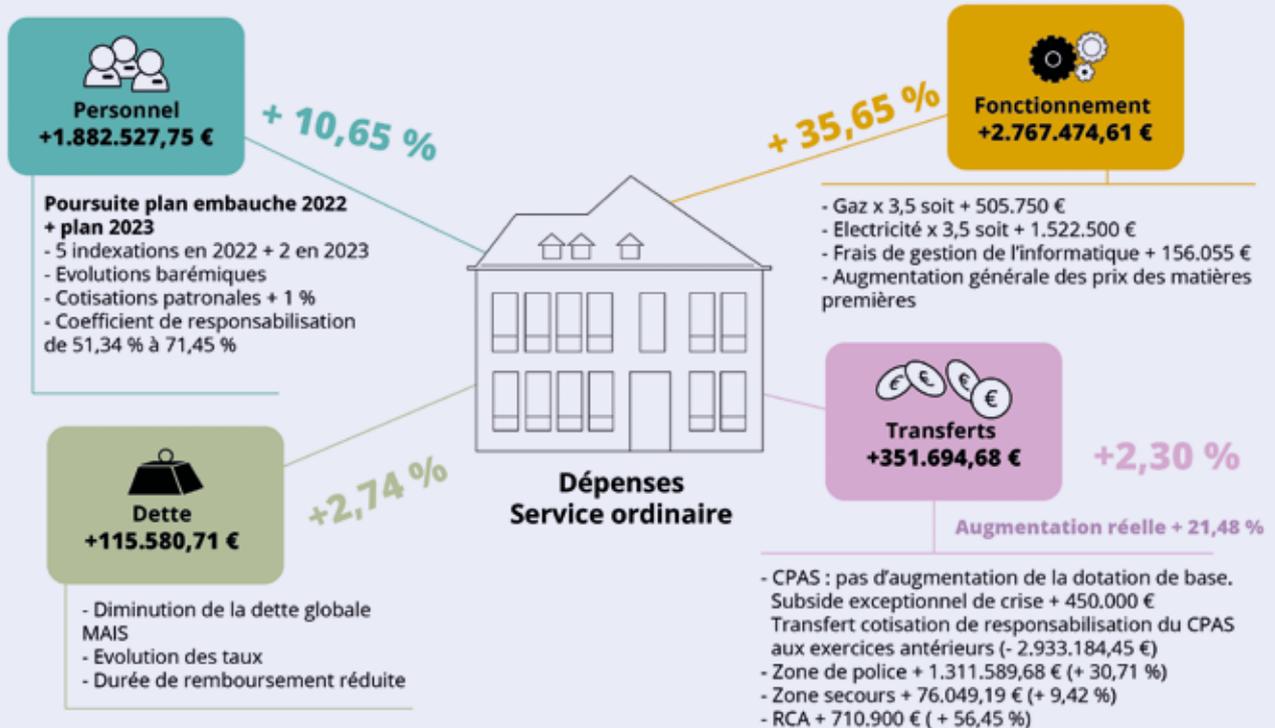
Pour le **fonctionnement**, le montant crédité augmente de 35,65 %. Les

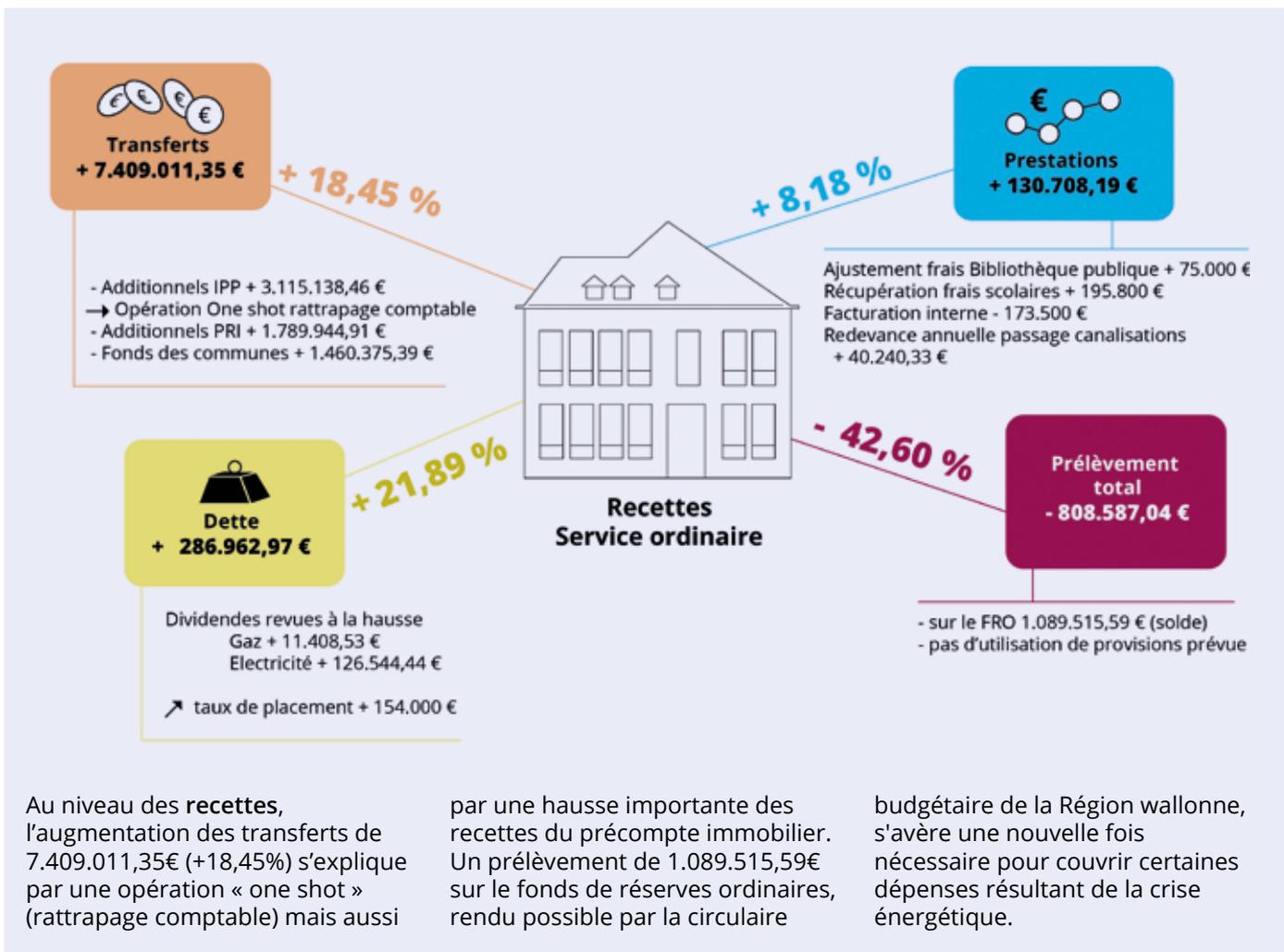
prix du gaz, de l'électricité et des matières premières sont en hausse (estimation : \*3,5), ainsi que les frais de gestion de l'informatique.

Les **dépenses de transfert** augmentent, liées aux dotations allouées à la zone de police (+30,71%) et à la zone de secours (+9,42%) ainsi que le subside lié au prix attribué à la Régie communale autonome des Sports (+56,45%).

La dotation de base au CPAS n'augmente pas mais un subside exceptionnel de crise de 450.000€ a été inscrit.

Les **dépenses de dettes** augmentent globalement de 2,74 % mais il faut tenir en compte l'évolution des taux ainsi que la durée réduite de remboursement. La dette globale de la Ville diminue par ailleurs une nouvelle fois.





## Au Service extraordinaire

### Retenons notamment :

- ▀ la construction de l'immeuble de bureaux « Cadre de vie » (3.500.000€) ;
- ▀ les aménagements cyclo-piétons sur diverses voiries (1.300.000€) ;
- ▀ la rénovation de l'église et de la cure de Thines (1.000.000€) ;
- ▀ du matériel pour l'infrastructure informatique (400.000€).

Les investissements projetés seront financés comme suit :

- financement par emprunts : 8.136.693,24€ ;
- subsides : 2.497.125€.
- utilisation du fonds de réserve : 7.905.880,43€.

## Un budget maîtrisé sans pression fiscale supplémentaire

Malgré le contexte délicat, la Ville garde une trajectoire financière maîtrisée et toujours destinée à assurer l'avenir de ses concitoyens,

et ce sans devoir augmenter la fiscalité : les additionnels à l'IPP resteront à 7 % et les centimes additionnels au précompte immobilier à 2.200.

L'Echevin des Finances et le Directeur financier s'en réjouissent, conscients que certains ménages nivellois vivent difficilement la crise actuelle.

## Des projets pour assurer l'avenir

Grâce à ce budget, la Ville maintient un service public local de qualité tout en étant en capacité de développer de nouveaux projets.

### Parmi ceux-ci, notons :

- ▀ les dossiers contribuant à une réduction des coûts : rénovation énergétique des bâtiments communaux et lutte contre les inondations ;
- ▀ la finalisation de la ZEC « Val de Thines » (école, complexe sportif et parc) ;

- ▀ la rénovation des voiries par des aménagements cyclo-piétons et la réfection de certains trottoirs ;
- ▀ la poursuite de la politique de plantations ;
- ▀ la modernisation du contrôle du stationnement des véhicules sur l'espace public ;
- ▀ la mise en place d'une Cellule Economie ;
- ▀ la poursuite du plan opérationnel de dynamisation commerciale ;
- ▀ la mise en place d'un Conseil des Jeunes ;
- ▀ la mise à disposition de deux bâtiments supplémentaires pour des crèches ;
- ▀ le développement des initiatives liées à l'Egalité des chances ;
- ▀ les appels à projets du Plan de Cohésion sociale.

■ **Germain DALNE,**  
Echevin des Finances

L'entièreté du budget 2023 sur  
[www.nivelles.be](http://www.nivelles.be)

## Trophées Incidences BW

Vous possédez un projet innovant « développement durable », « réduction des effets des modes de production sur l'environnement » ou « utilisation plus efficace et plus responsable des ressources naturelles » ?



Les indépendants, TPE, PME, entrepreneurs, particuliers, exploitants agricoles, associations, services éducatifs et start-up peuvent s'inscrire dans la catégorie Entreprises, Secteur agricole, Secteur associatif, Secteur éducatif

ou Porteurs de projet. Un jury d'experts, un vote d'étudiants et un vote du public désigneront les gagnants.

Les lauréats des 4 premières catégories remporteront un chèque de 3.000€ ; le lauréat « Porteurs de projet » un accompagnement personnalisé ; celui du Prix du public un chèque de 1.000€ et celui du Prix des étudiants un chèque de 1.000€. Sans oublier une belle visibilité vu la communication mise en place pour promouvoir le concours !

→ envoi du dossier d'inscription pour le 20 février 2023 au plus tard en suivant la procédure mentionnée sur <https://tropheesincidences.be>

✉ [economie@brabantwallon.be](mailto:economie@brabantwallon.be) ou au 010/68.66.42.

■ **Benoît Giroul,**  
Échevin de l'Economie

## Soldes d'hiver Jusqu'au 31 janvier !

La féerie des fêtes de fin d'année passée, place à la magie des bonnes affaires et des belles découvertes ! Vos commerçants préférés vous réservent un accueil chaleureux et de nombreuses promotions sur un large choix de produits qui plairont aux petits et aux plus grands !

■ **Fabienne GIELEN,**  
Présidente de Nivelles Commerces

■ **Benoît Giroul,**  
Échevin de l'Economie



## Gares non fumeurs Aussi sur les quais en plein air.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, l'interdiction de fumer et de vapoter qui concernait déjà la majeure partie de l'infrastructure des gares (les bâtiments, les quais couverts, les parkings voitures, les abris à vélo, les passerelles et les couloirs sous voies, de même que les installations incorporées dans la petite voirie), visera également les quais en plein air.

Tout bénéfice pour la santé des utilisateurs (fumeur, vapoteur ou non) et pour la propreté des lieux et des voies !

🌐 [www.belgiantrain.be/fr](http://www.belgiantrain.be/fr)

## Prévention

### Températures hivernales ... montrons-nous solidaires !

Restons solidaires face  
à l'isolement social.

Dialoguer, proposer son aide, informer, diriger la personne vers un service social ... sont autant d'initiatives qui peuvent apporter une aide précieuse. La personne fragilisée pourra être incitée à agir pour améliorer sa situation.

#### Coordonnées des services

- ▶ CPAS : 067/28.11.20 (rue Samiette, 70) ;
- ▶ Service Prévention et Cohésion : 067/88.21.13 (rue Samiette, 72) ;
- ▶ Zone de Police : 067/88.92.11 (chaussée de Charleroi, 71).

■ **Pierre HUART,**  
Bourgmestre



## Activités de l'Amicale des Seniors

### 2<sup>ème</sup> Galettes Party 24 janvier

Rendez-vous de 15h à 17h à la résidence Samiette (rue Samiette, 72). Goûter offert par l'Amicale basé sur des galettes faites maison. Max. 85 personnes. Gratuit, inscription OBLIGATOIRE.

### Assemblée générale 8 février

Bienvenue de 9h à 11h à l'Hôtel de Ville. 9h : accueil autour d'une tasse de café et de mignardises. 9h30 : A.G. avec comme ordre du jour : Approbation du PV du 27 avril 2022. Rapport des activités 2022. Comptes 2022 - rapport des vérificateurs - approbation des comptes 2022. Budget 2023. Programme des activités 2023. Décharge aux administrateurs : ils sont démissionnaires et rééligibles. Inscription OBLIGATOIRE.



■ **Bruno PETRUCCIOLI**,  
Conseiller CPAS,  
Président de l'Amicale des Seniors

■ **Pierre HUART**,  
Bourgmestre en charge des Seniors

## 1<sup>er</sup> débat de la Maison de la participation

Le compte-rendu  
est disponible !

Suite au succès du 1<sup>er</sup> débat organisé autour du thème « La maison de repos » par la Maison de la Participation, un compte-rendu des discussions sera rédigé. Le texte sera envoyé aux quatre maisons de repos locales et aux différentes associations nivelloises qui ont un lien avec les aînés.

Disponible sur simple demande via [prevention.cohesion@nivelles.be](mailto:prevention.cohesion@nivelles.be) ou au 067/88 21 12.

■ **Pascal RIGOT**,  
Échevin de la Participation  
et des Associations

## Les capsules de café/thé dans le sac bleu PMC !

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les capsules de café et d'autres boissons peuvent désormais être mises dans les sacs bleus PMC.

Les centres de tri sont désormais adaptés et toutes les capsules en plastique ou aluminium (café/thé) pourront être jetées dans le sac bleu PMC. Un geste qui allégera un peu plus votre sac blanc de déchets résiduels pour participer au recyclage d'une quantité toujours plus grande de déchets.

Attention : les dosettes souples en fibres végétales ne sont pas admises dans les sacs PMC mais elles peuvent être déposées au compost ou dans le sac vert (déchets organiques).



Les calendriers in BW 2023 récemment distribués reprennent déjà cette consigne de tri.

[www.inbw.be](http://www.inbw.be)



## De nouveaux sacs verts plus résistants pour les déchets organiques

Après un an d'essai, l'intercommunale in BW a décidé de remplacer les sacs verts pour déchets organiques par des sacs en plastique depuis le 1<sup>er</sup> janvier.

Ces sacs favorisent le confort d'utilisation tout en ayant un volume réduit (20L), pour permettre aux ménages de se débarrasser de leurs déchets organiques une fois par semaine. Les sacs verts restent collectés en même temps que les sacs blancs. Le prix de vente passe à 0,40€/sac au lieu de 0,50€/sac. Les sacs biodégradables déjà achetés peuvent encore être utilisés.

A l'entrée de l'unité de biométhanisation, les sacs sont vidés, qu'ils soient en plastique ou en matière compostable. Les films plastiques sont sortis des déchets et sont rassemblés pour être traités dans une unité de valorisation énergétique.

[www.inbw.be](http://www.inbw.be)





### La protection de votre porte-feuille, notre engagement depuis longtemps !

Lors du Conseil communal de décembre, nous avons approuvé le budget 2023 de notre ville. Celui-ci est inévitablement marqué par le contexte actuel et ses nombreuses incertitudes. Nous constatons toutefois que notre gestion attentive des finances publiques communales permet de ne pas augmenter les impôts. Notre volonté ferme est d'ailleurs de ne pas toucher aux taxes et plus particulièrement à l'impôt des personnes physiques et au précompte immobilier.

Deux bonnes nouvelles sont également à souligner !

Tout d'abord, il s'agit de la réduction de notre dette globale et donc des charges que nous remboursons chaque année sur celle-ci. En cinq ans, notre endettement aura diminué de cinq millions d'euros. Ceci nous permet d'envisager sereinement les investissements que nous devons impérativement réaliser afin de réduire notamment nos dépenses énergétiques.

Ensuite, nous constatons une augmentation des recettes que nous percevons au précompte immobilier qui correspond au développement assumé de notre ville depuis quelques années. Ces recettes complémentaires permettent de garantir la solidité de nos finances et donc de maintenir un service public communal de qualité !

**Hubert BERTRAND, Président de la Commission des Finances**

**Pour le groupe Liste du Bourgmestre, Hubert BERTRAND, Philippe BOUFFIOUX, Marie-Thérèse BOTTE, Germain DALNE, Valérie DE BUE, Colette DELMOTTE, Fabienne GIELEN, Benoît GIROUL, Christian GLINEUR, Vinciane HANSE, Geoffrey LEVEQUE, Pierre HUART, Bernard LAUWERS, Margaux NOTHOMB, Bruno PETRUCCIOLI, Laurie SEMAILLE, Danielle VAN KERKOVEN**



### Année de propositions

Lors du conseil communal du 20.12.2022, les différents budgets 2023 ont été présentés : celui de la Ville, de la zone de police, de la RCA..., avec un accroissement colossal des dépenses dans différents domaines : coût de l'énergie (x3), indexation des salaires du personnel, augmentation des taux d'intérêts sur les futurs emprunts.

PluS a décidé de proposer à chaque publication du GDN des réflexions citoyennes.

Première thématique : LE LOGEMENT, qui se densifie sur notre commune et dont les prix élevés obligent les jeunes à quitter Nivelles. Ce déplacement « économique » entraîne des répercussions sérieuses sur les liens familiaux, trame des tissus sociaux, si nécessaires en ces temps difficiles.

Proposition simple de PluS : lors de la construction de nouveaux complexes immobiliers, que la Ville ne se contente pas de demander aux promoteurs de prévoir des espaces pour la petite enfance (nécessaires). Qu'elle exige la création d'espaces intergénérationnels ! Les nouveaux quartiers s'établissant en divers endroits, il serait possible aux aînés isolés et valides de trouver, pas trop loin de chez eux, un lieu d'accueil propice aux relations humaines. La richesse d'une cité ne doit pas se mesurer à ses seules réalisations immobilières, mais bien à la densité de son tissu social et, au premier chef, de la famille sur deux, voire trois générations.

C'est notre conviction. Ce sera un de nos combats.

Belle année 2023 !

**Le comité de l'USC de Nivelles**



### Beaucoup d'espoir pour nos meilleurs vœux pour l'année 2023.

Les crises successives qui frappent le monde depuis près de trois ans ont ébranlé peu ou prou la confiance que chaque Nivelloise et chaque Nivellois pouvaient nourrir pour l'avenir. Il est légitime de se demander ce qui va encore nous arriver en 2023...

Il est grand temps d'arrêter les petits arrangements politiques. Les citoyens veulent une nouvelle politique comme celle de DéFI qui prône la bonne gouvernance et la transparence.

Une grande partie d'entre nous vit des moments difficiles ; et c'est dans ces moments-là que la solidarité doit être plus forte. DéFI s'engage à être plus que jamais à votre écoute et à vos côtés pour défendre l'intérêt commun et soutenir toutes les initiatives citoyennes qui vont dans ce sens.



Nous serons vigilants à ce que les moyens engagés par la commune puissent bénéficier au plus grand nombre. Ainsi, lors de l'approbation du budget communal pour l'année 2023, nous nous sommes opposés à la dépense de 1.000.000 € prévue pour la rénovation partielle de l'église de Thines, alors que seuls 60.000 € étaient retenus pour des primes de rénovation pour les habitants, et nos trottoirs parlons-en ! Nous vous présentons notre bilan politique depuis 2018 : 146 questions mises à l'ordre du jour des conseils communaux, 205 interpellations, questions et propositions sur les points présentés par le Collège. **Un seul constat : DéFI Nivelles travaille pour vous.** Toute l'équipe de DéFI Nivelles vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année dans la meilleure sérénité possible et vous convie à sa réception de Nouvel An à l'Hôtel de ville de Nivelles, dans la salle des mariages, le dimanche 15 janvier 2023 à 11 heures.

Au plaisir de vous y retrouver.

**Le comité DéFI Nivelles**



**Santé... Enthousiasme...  
Solidarité... Créativité...  
Douceur... Simplicité...  
Courage...**

**Ecrivons ensemble la vie que nous voulons aujourd'hui et demain pour Nivelles et tous ses habitants !**

**Les Engagé.e.s Nivelles**



**POUR UNE SOCIÉTÉ RÉGÉNÉRÉE**

Bernard De Ro, Evelyne Vanpée, Julie Gillet, Etienne Laurent et le Comité

*Les Engagé.e.s de Nivelles  
vous souhaitent une bonne  
et heureuse année 2023*

# Conseil communal

## Séance du 19 décembre 2022

### Budget communal 2023

Au terme des présentations par chacun de ses collègues, l'Echevin des Finances Germain DALNE (LB) a souligné que nombre de mesures prises permettent au Collège communal de garder la vision politique décidée en début de mandature. Grâce à la solidité des finances communales, les projets pourront continuer à se développer en continuant d'agir avec rigueur, précision et transparence.

Aux questions de Louison RENAULT (PluS), de Bernard DE RO (Les engagés), de Evelyne VANPEE (Les engagés) ainsi que de Véronique VANDEGOOR (DéFI), le Bourgmestre Pierre HUART (LB) a précisé que les charges d'urbanisme supportées par l'entrepreneur dans le cadre du futur bâtiment communal Cadre de vie concernent la construction d'un parking public d'env. 100 places, les aménagements publics aux abords de la parcelle communale et une participation à la dépollution de ladite parcelle (total : 2,8 millions € HTVA). Pour le dossier « décision de rénovation des églises de Thines et de Baulers », le Bourgmestre a qualifié ce choix politique de visionnaire. En effet, outre les activités pastorales, ces lieux pourront remplir d'autres missions dans les villages dans les prochaines décennies. Ne pas faire ces investissements aujourd'hui porterait préjudice dans le futur. Et puis, dans le cadre du projet « Val de Thines », un masterplan a pu être présenté, englobant l'ensemble des 25 hectares comprenant une école, un complexe sportif et un parc.

Concernant la RCA des Sports, l'Echevin des Sports Germain DALNE a expliqué que des investissements sont actuellement inscrits au budget pour permettre, une fois les infrastructures et les espaces rénovés, d'engranger des marges bénéficiaires plus importantes qu'actuellement.

Pour les repas dans les écoles, l'Echevine de l'Enseignement Isabelle BOURLEZ (Ecolo) a répondu que vu les estimations réalisées en juin, une

modification est déjà programmée étant donné le contexte actuel.

A propos des espaces verts, l'Echevin de l'Environnement Pascal RIGOT (Ecolo) a confirmé que des investissements sont engagés en matériaux et en plantations, ainsi que pour les projets de composts collectifs. En matière d'énergie, quelque 7 millions € seront consacrés aux bâtiments communaux (phasage sur plusieurs années) avec entre autres celui du « Chant des Oiseaux » (Dodaine), du Musée communal ou du club de pétanque. Une aide externe est aussi prévue (100.000 € en 2023). Pour les budgets participatifs, un délai de 2 ans entre chaque mise en place a été défini : un appel à projets sera lancé fin 2023, avec un budget qui sera inscrit en 2024.

Concernant l'augmentation des coûts pour les maraîchers et les forains, l'Echevin des Marchés et des Foires Benoît GIROUL a expliqué qu'elle avait été validée dans une Modification budgétaire (MB) en 2022.

Pour le Waux-Hall, l'Echevin de la Culture Grégory LECLERCQ (Ecolo) a confirmé les montants concernant le rachat du bâtiment ainsi que l'attente par la Ville d'une réponse formelle de la FWB pour la finalisation de l'opération. Pour la Petite Enfance et la prévision de 28 places supplémentaires en crèche (Coparty et Duvieusart), la Ville attend l'agrément et le subventionnement de l'ONE dans le cadre du Plan Cigogne.

Le budget communal a été voté 19 Oui et 7 Non.

### I Dotations

Les dotations communales au CPAS (7.531.831,21€), à la zone de police (5.582.012,34€) et à la zone de secours (883.180,31€) ont été acceptées, ainsi qu'un subside extraordinaire pour l'extension de la résidence Nos Tayons (2.500.000,00€).

Prochain  
Conseil communal



**Lundi 23 janvier 2023  
à 20h**

- modalités de la séance publique  
sur [www.nivelles.be](http://www.nivelles.be)

### I Prime à l'usage de couches lavables

A la question de Evelyne VANPEE demandant de préciser le qualificatif de « hautement biodégradable », l'Echevin de la Petite Enfance Grégory LECLERCQ a expliqué que le contenu peut aller au compost (fermentescible), qu'une partie des plastiques est à décrocher et à mettre aux PMC et que l'autre partie doit aller à la poubelle. Les emballages sont le plus souvent biodégradables et peuvent aller au compost. Ces explications sont reprises dans la communication qui accompagne la promotion de cette prime.

### I Marché de Noël

Véronique VANDEGOOR a demandé pourquoi il n'y avait pas de chalet à la place E. de Lalieux. L'Echevin des Fêtes Benoît GIROUL a expliqué que la Grand-Place reste le pôle principal d'attraction du centre-ville et que, pour l'instant, peu d'exposants souhaitent se trouver ailleurs. Des réflexions avec l'Office du Tourisme sont déjà en cours pour les fêtes de fin d'année de l'an prochain.

### I Chantier Mont Saint-Roch

Aux questions de Louison RENAULT, l'Echevin des Travaux Pascal RIGOT a confirmé qu'une mise en demeure a été envoyée à l'entrepreneur. Le dialogue est positif, chacune des parties voulant avancer plutôt que d'initier un litige qui conduirait à ester en justice, induisant alors d'importants retards et autant de difficultés que ce soit pour les autorités publiques ou les prochains habitants.

\* *Compte-rendu non exhaustif des points abordés en séance publique.*

## Accueil Temps libre

### Conseil communal des Enfants nivellois - un grand jour !

Félicitations à **Victorine GILTAIRE - Bourgmestre et Grégoire VAN HAMME - Bourgmestre adjoint**, élus par leurs jeunes collègues ! Sajid ESSADEK, Stéphanie SCHOONENBERGH et Isalyne VAN BAELEN avaient aussi présenté un programme ambitieux pour la Ville et sa jeunesse, avec de belles idées et un enthousiasme débordant.



## Pas gêné avec ton moteur allumé !



Bravo à la **classe des 6<sup>èmes</sup> B de Madame Christelle (école de la Maillebotte)** qui a remporté le concours de slogans « Voitures polluantes », récompensée d'un chèque de 150 € au profit de l'école !

■ **Isabelle BOURLEZ**,  
Echevine de l'Enseignement

## Recrutements

### Conseiller en Prévention Niveau 1 (M/F/X) - A1 - statutaire

Sous peine d'irrecevabilité, les candidatures accompagnées de votre CV, doivent être adressées, **par recommandé postal**, au Collège communal - Place Albert 1<sup>er</sup>, 2 à 1400 Nivelles **pour le 20/01/2023 au plus tard**, accompagnées des pièces justificatives.

### Conseiller en Prévention Niveau 2 (M/F/X) - D7 - statutaire

Sous peine d'irrecevabilité, les candidatures accompagnées de votre CV, doivent être adressées, **par recommandé postal**, au Collège communal - Place Albert 1<sup>er</sup>, 2 à 1400 Nivelles **pour le 20/01/2023 au plus tard**, accompagnées des pièces justificatives.

### Conseiller en Energie (M/F/X) - B1 - APE

Contrat à durée déterminée de 6 mois (avec possibilité de CDI). Sous peine d'irrecevabilité, les candidatures accompagnées de votre CV, doivent être adressées, **par recommandé postal**, au Collège communal - Place Albert 1<sup>er</sup>, 2 à 1400 Nivelles, **pour le 23/01/2023 au plus tard**, accompagnées des pièces justificatives.

📧 [personnel@nivelles.be](mailto:personnel@nivelles.be) - 067/88 22 58.

■ **Valérie COURTAIN**, Directrice générale  
■ **Pierre HUART**, Bourgmestre



## Responsible Management Award 2022

### Zone de police Nivelles-Genappe

Bravo aux responsables de notre zone de police pour avoir remporté ce prix ! Mis sur pied par l'ICHEC, l'objectif est de mettre à l'honneur les pratiques managériales innovantes et en phase avec le terrain !



■ **Pierre HUART**,  
Bourgmestre

## Planification d'urgence

### Un incendie, un incident grave ou des inondations dans la commune ? Soyez alerté avec BE-Alert, inscrivez-vous.

Avec l'approche multicanale de BE-Alert, l'alerte ne se limite plus aux médias, au porte-à-porte ou aux sirènes mais bien à des canaux complémentaires. Ainsi, une autorité (Bourgmestre, Gouverneur ou Ministre de l'Intérieur) peut prévenir la population par un **appel vocal, un SMS ou un e-mail** selon votre choix. De la sorte, vous saurez comment réagir, en

fonction de l'événement, pour votre sécurité et celle de vos proches.

**La Ville de Nivelles est inscrite au projet BE-Alert, n'hésitez pas à vous inscrire, c'est gratuit.**

➔ <https://be-alert.be/fr/inscrivez-vous>

📧 **Service communal Planification d'urgence - [planu@nivelles.be](mailto:planu@nivelles.be) ou 067/88 21 54.**

■ **Pierre HUART**,  
Bourgmestre

### Avis d'enquête publique

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, le Fonctionnaire délégué du SPW est saisi d'une demande de permis d'urbanisme. Le demandeur est PROMODEC & CO srl % M. Renaud JACQUET, dont les bureaux se trouvent à 1170 Bruxelles, chaussée de la Hulpe 185. Le bien concerné est situé à 1400 Nivelles, rue des Arts 1A et cadastré NIV I, section B parcelle n°273M.

Le projet consiste en la construction d'un ensemble de 3 immeubles composé de 33 appartements et la création d'une nouvelle voirie. L'enquête publique est réalisée en application des articles D.IV.40 alinéa 2 et D.IV.41 du Code du Développement Territorial et du Décret relatif à la voirie communale du 6 février 2014 pour les motifs suivants : le projet implique une dérogation au Plan de Secteur : travaux non conformes à la zone d'activité économique industrielle ; le projet implique l'ouverture de voiries communales au sens du Décret précité. Le projet n'est pas soumis à une étude d'incidences sur l'environnement. Le dossier peut être consulté et des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès des agents techniques et administratifs du Service délégués à cet effet, durant la période d'enquête, au Service de l'Urbanisme (rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles) tous les jours ouvrables de 8h à 12h et le mercredi de 14h à 20h (uniquement sur RDV pris préalablement au 067/88.22.65 ou via [urbanisme@nivelles.be](mailto:urbanisme@nivelles.be)). L'enquête publique est ouverte le 12 décembre 2022 et clôturée le 19 janvier 2023 (les mesures particulières de publicité sont suspendues du 24 décembre au 1<sup>er</sup> janvier – art. D.I.16 du CoDT). Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal, par courrier ordinaire : Place Albert 1<sup>er</sup> n°2 à 1400 Nivelles, par télécopie : 067/84 05 33, par courrier électronique via [administration@nivelles.be](mailto:administration@nivelles.be) ou remises au Service de l'Urbanisme (rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles). L'enveloppe, la télécopie ou le

courrier électronique portera la mention de la référence du dossier : 455781. A peine de nullité, les envois par écrit sont clairement identifiés et datés. Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période au Service de l'Urbanisme (rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles) au plus tard lors de la séance de clôture de l'enquête uniquement sur RDV pris préalablement au 067/88.22.65 ou via [urbanisme@nivelles.be](mailto:urbanisme@nivelles.be).

**La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu au Service de l'Urbanisme (rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles), le 19 janvier 2023, à 11h00.**

A Nivelles, le 6 décembre 2022.

■ Par ordonnance,  
La Directrice générale,  
**Valérie COURTAIN**

■ Le Bourgmestre,  
Pierre HUART

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme. Le demandeur est THOMAS & PIRON HOME % M. Jérôme HAMBLENNE, demeurant à 6852 Our-Paliseul, La Besace 14. Le bien concerné est situé à 1400 Nivelles, rue des Palvoles, rue des Coupiches, rue des Tassons, rue des Fouyons, rue des Poplinètes, rue des Agaces, rue des Marcottes et rue des Alines SN et cadastré NIV II, section C parcelles n°759G - 810G - 712K - 712D - 760Z7 - 760 02 - 810A - 810H - 759E- 712G - 760C8.

Le projet consiste en la régularisation de la modification de voiries communales. L'enquête publique est réalisée en application des articles D.IV.40 alinéa 3 et D.IV.41 du Code du Développement Territorial et du Décret relatif à la voirie communale du 6 février 2014 pour les motifs suivants : le projet implique un écart au permis d'urbanisation F0610/25072/ LCP4/2017.1 pour les points suivants : plan d'occupation : non-respect des limites public/privé ; le projet implique l'ouverture de voiries communales au sens du Décret précité. Le projet n'est pas soumis à une étude d'incidences sur l'environnement. Le dossier peut être consulté et des explications sur le projet peuvent

être obtenues auprès des agents techniques et administratifs du Service délégués à cet effet, durant la période d'enquête, au Service de l'Urbanisme (rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles) tous les jours ouvrables de 8h à 12h et le mercredi de 14h à 20h uniquement sur RDV pris préalablement au 067/88.22.65 ou via [urbanisme@nivelles.be](mailto:urbanisme@nivelles.be). L'enquête publique est ouverte le 21 décembre 2022 et clôturée le 30 janvier 2023 (les mesures particulières de publicité sont suspendues du 24 décembre au 1<sup>er</sup> janvier – art. D.I.16 du CoDT). Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal par courrier ordinaire : Place Albert 1<sup>er</sup> n°2 à 1400 Nivelles - par télécopie : 067/84.05.33 - par courrier électronique via [administration@nivelles.be](mailto:administration@nivelles.be) ou remises au Service de l'Urbanisme (rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles). L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention de la référence du dossier : 448324. A peine de nullité, les envois par écrit sont clairement identifiés et datés. Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période au Service de l'Urbanisme (rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles) au plus tard lors de la séance de clôture de l'enquête uniquement sur RDV pris préalablement au 067/88.22.65 ou via [urbanisme@nivelles.be](mailto:urbanisme@nivelles.be). **La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu au Service de l'Urbanisme (rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles), le 30 janvier 2023, à 11h00.**

A Nivelles, le 15 décembre 2022.

■ Par ordonnance,  
La Directrice générale,  
**Valérie COURTAIN**

■ Le Bourgmestre,  
Pierre HUART

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme de constructions groupées. Le demandeur est BVI. EU sa % M. Geoffroy DUMONCEAU, demeurant à 2550 Kontich, Prins Boudewijnjlaan 7C bte 0201. Le bien concerné est situé à 1400 Nivelles, rue du Panier Vert sn et cadastré NIV III, section E, parcelles n°147K - 149D - 149E - 157D - 215 - 216E -

## Alberto BORIN est décédé

C'est avec tristesse que la Ville de Nivelles a appris le décès d'Alberto BORIN.



Licencié en Sciences psychologiques et pédagogiques, cet ancien professeur

occupa les fonctions de Conseiller communal, d'Echevin et de Premier Echevin à Nivelles, ainsi que de Sénateur et Député fédéral. Il fut distingué du titre de Sénateur honoraire.

En tant qu'Echevin nivellois (PS) durant 2 mandatures (instruction publique, académie, sports), Alberto BORIN participa entre autres au développement des

écoles communales de Nivelles. Il fut l'artisan de la réouverture de l'école de la Maillebotte en 1998.

Le Collège communal, le Conseil communal et l'Administration de la Ville de Nivelles présentent leurs plus sincères condoléances à la famille.

■ Pierre HUART,  
Bourgmestre

## CPAS

### Bienvenue au Centre d'Accueil de Jour « Dè No Costé » !

Situé au 85 faubourg de Soignies, ce centre s'intègre à la politique du CPAS quant à l'accueil et au maintien à domicile de la personne âgée en offrant une structure de soins de santé.

Accueil en journée de personnes de plus de 60 ans légèrement ou fortement dépendantes physiquement (pour se laver et s'habiller, pour les déplacements et/ou aller à la toilette) ou psychiquement (désorientées dans le temps et l'espace, diagnostic de démence posé suite à un bilan). Pathologies acceptées : troubles de la mémoire, maladie d'Alzheimer, démences, poly-

pathologies associées à l'âge. Accueil des personnes de moins de 60 ans moyennant une dérogation délivrée par la Région wallonne.

Le Centre peut accueillir 15 personnes par jour. **Il reste 4 places disponibles par jour !**  
**Prix : 20€ forfait** par journée complète ou demi-journée, comprenant la participation aux activités, le repas de midi et les

boissons entre les repas. Transport possible pour toute personne habitant l'entité de Nivelles (un supplément sera demandé).

📞 067/28 34 10  
Géraldine CORNEZ.

■ Colette DELMOTTE,  
Présidente du CPAS

217B - 218E - 219 - 220A .

Le projet consiste en la réalisation, sur un terrain d'une surface de 72.550m<sup>2</sup>, d'un parc PME destiné à des activités économiques mixtes comprenant la construction de 9 bâtiments incluant 70 unités de type PME/semi-industriel (artisanat, production, stockage et distribution de production) de 32 428m<sup>2</sup>, 3 plateaux de bureaux de 2 268m<sup>2</sup>, 408 emplacements de parking dont un parking en toiture de 50 places, une cafétéria de 244m<sup>2</sup>, une conciergerie de 216 m<sup>2</sup> et une cabine réseaux ORES de 40 m<sup>2</sup>. L'enquête publique est organisée en application des articles D.29-7 à D.29-19 et R.41-6 du livre 1<sup>er</sup> du Code de l'Environnement et du Décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale. Le projet est soumis à une étude d'incidences sur l'environnement. Le dossier peut être consulté et des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès des agents

techniques et administratifs du Service délégués à cet effet, durant la période d'enquête, au Service de l'Urbanisme (rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles) tous les jours ouvrables de 8h à 12h et le mercredi de 14h à 20h uniquement sur RDV pris préalablement au 067/88.22.65 ou via urbanisme@nivelles.be. Le dossier peut également être consulté auprès des services de l'urbanisme des Communes de Seneffe, d'Ittre, Braine-le-Comte et Braine-l'Alleud. L'enquête publique est ouverte le 13 janvier 2023 et clôturée le 13 février 2023. Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal par courrier ordinaire : Place Albert 1<sup>er</sup> n°2 à 1400 Nivelles, par télécopie : 067/84.05.33, par courrier électronique via administration@nivelles.be ou remises au Service de l'Urbanisme (rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles). L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera

la mention de la référence du dossier : 450944. A peine de nullité, les envois par écrit sont clairement identifiés et datés. Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période au Service de l'Urbanisme (rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles) au plus tard lors de la séance de clôture de l'enquête uniquement sur RDV pris préalablement au 067/88.22.65 ou via urbanisme@nivelles.be. **La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu au Service de l'Urbanisme (rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles), le 13 février 2023, à 16h00.**

A Nivelles, le 5 janvier 2023.

■ Par ordonnance,  
La Directrice générale,  
**Valérie COURTAÏN**

■ Le Bourgmestre,  
Pierre HUART

# Agenda



## Culture

### Atelier d'écriture de La Conciergerie de Nivelles

**I Le premier mardi du mois**

Atelier animé par Joëlle LARTELIER.  
9h30 à 12h30 La Conciergerie de Nivelles (rue du Pont Gotissart, 6)  
📧 [www.laconciergeriedenivelles.be](http://www.laconciergeriedenivelles.be)  
067/55 78 55

### L'identité est-elle un obstacle à la paix ?

**I 19 janvier**

Conférence de l'Extension de l'ULB avec Assaad AZZI, psychologue social, entrée gratuite  
20h - Hôtel de Ville  
📧 [alain.wilkin@gmail.com](mailto:alain.wilkin@gmail.com)  
0495/67 81 31

### Et Dieu créa l'énergie

**I 23 janvier**

Conférence de l'AIDA avec Jean-Paul PONCELET, ancien Ministre, ingénieur civil, membre de l'Académie royale de Belgique  
14h30 - Waux-Hall  
📧 [www.ccnivelles.be](http://www.ccnivelles.be)  
0476/29 00 17

### En finir avec Eddy Bellegueule

**I 25 janvier**

Spectacle avec Janie FOLLET et Sophie JASKULSKI  
20h - Waux-Hall  
📧 [info@ccnivelles.be](mailto:info@ccnivelles.be)  
067/47 03 67

### Serge Rachmaninov (1873-1943), La Fantaisie-Tableaux pour deux pianos ...

**I 26 janvier**

Conférence musicale de Jean-Marc ONKELINX  
20h - Ciné4 (rue de Soignies, 4)  
📧 [info@ccnivelles.be](mailto:info@ccnivelles.be)  
067/47 03 67

## Un réveillon à la montagne

**I 3,4,10 et 11 février**

Théâtre avec la troupe « Les contacteurs », réservation indispensable  
20h15 - Institut de l'Enfant-Jésus (rue de Sotriamont, 1)  
📧 [lescontacteurs.be](http://lescontacteurs.be)  
0495/23 55 69

## Loisirs

### Marcher ensemble à la Maillebotte

**I Le lundi**

Marche d'env. 5Km, gratuit, ouvert à tous sur inscription  
9h - Parc de la Maillebotte (à hauteur de l'allée des Roses)  
📧 [prevention.cohesion@nivelles.be](mailto:prevention.cohesion@nivelles.be)  
0476/80 46 78

### Tous en jeu

**I 18 janvier**

Avec la Bibliothèque locale, le Zèbre à Pois et le CPAS de Nivelles, après-midi « jeux » pour petits et grands, gratuit, réservation obligatoire  
14h à 16h30 - Résidence La Samiette (rue Samiette, 72)  
📧 [marielle.vinckenbosch@bibliotheque-nivelles.be](mailto:marielle.vinckenbosch@bibliotheque-nivelles.be)  
067/89.26.30

### Méditer et pratiquer l'art de vivre

**I 20 janvier**

Selon Thich Nhat Hanh, séance d'info gratuite  
20h - salle de la Dodaine (av. Jules Mathieu, 20)  
📧 0479/44 55 25

### Dungeon trotter Club

**I 28 janvier**

Jeux de rôle sur table avec la Bibliothèque locale, gratuit, inscription obligatoire

15h à 17h pour les familles et 18h à 21h pour les adultes - Waux-Hall  
📧 [dungeon.trotter.club.biblio@gmail.com](mailto:dungeon.trotter.club.biblio@gmail.com)

### Jogging du Collège Sainte-Gertrude

**I 31 janvier**

Avec le Collège Sainte-Gertrude, 1<sup>ère</sup> épreuve du Challenge BW  
Départ à 15h (fg de Mons, 1)  
📧 <https://urlz.fr/k1wB>

## Jeunesse

### Le temps des bébés

**I 17 janvier**

Avec la Bibliothèque locale, pour les tout-petits de 6 mois à 2 ans et demi accompagnés d'un adulte, gratuit, inscription obligatoire  
10h à 10h30 - Waux-Hall  
📧 [valerie.colin@bibliotheque-nivelles.be](mailto:valerie.colin@bibliotheque-nivelles.be) - 067/89 26 30

### Club de lecture Ados

**I 18 janvier et 15 février**

Avec la Bibliothèque locale, dès 12 ans  
18h30 à 20h - Waux-Hall  
📧 [laura.daniels@bibliotheque-nivelles.be](mailto:laura.daniels@bibliotheque-nivelles.be)

### A la poursuite de l'oiseau sauvage

**I 1<sup>er</sup> février**

Pièce par Agora Théâtre, dès 5 ans, réservation vivement conseillée  
15h - Waux-Hall  
📧 [info@ccnivelles.be](mailto:info@ccnivelles.be)  
067/47 03 67



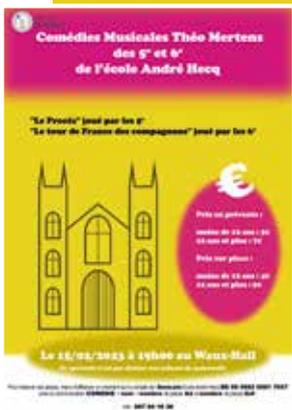
## Portes ouvertes « Visite des Géants » 3 février

Venez admirer nos Géants Argayon, Argayonne et Lolo et vous essayer au portage ! Qui sait, vous serez peut-être le prochain porteur ?

15h à 18h - rue de l'Artisanat 14

Informations : 067/88.22.05

■ **Benoît GIROUL**, Echevin du Folklore



## L'école André HECQ en scène (P5 et P6) ! 15 février

Les élèves vont monter sur les planches pour vous présenter leur grand projet « Comédies musicales Théo Mertens » avec « Le procès » (P5) et « Le tour de France des compagnons » (P6). Après des mois de travail, ces jeunes talents sont impatients de vous faire découvrir leurs comédies musicales !

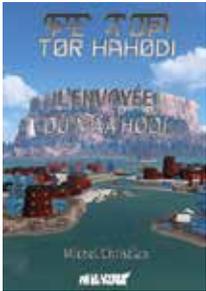
19h - Waux-Hall

Réservations : 067/84 18 38.

■ **Isabelle BOURLEZ**,  
Echevine de l'Enseignement

## Cinq auteurs nivellois présentent leur dernier ouvrage

Des ouvrages proposant des univers fort différents, perpétuant la tradition d'une certaine richesse littéraire nivelloise.

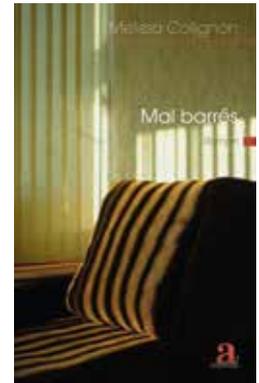


« L'Envoyée du Maa'Hødi », Michel CHRISTIAN, éd. Le Livre en Papier, récit d'aventures et de science-fiction. Ce roman vient conclure la trilogie Tør HaHødi.

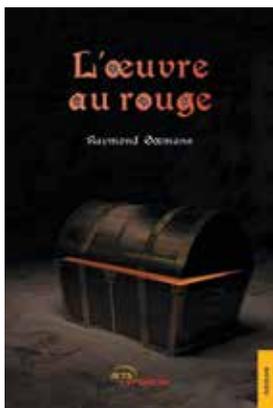
« Amandine et la magie des livres », Amandine SCHEERS, éd. Bande à Part, roman jeunesse. À dix ans, Amandine mène une vie bien grise. Tant à la maison qu'à l'école, elle n'a franchement pas de quoi se réjouir... Jusqu'à ce qu'elle découvre la magie des livres.



« Mal barrés », Melissa COLLIGNON, éd. Academia. Ce roman sombre mais brodé d'humour dévoile les coulisses d'une jeunesse qui cherche sa place dans un début de vie difficile, à travers le portrait croisé de deux adolescents qui tentent de faire au mieux avec ce qu'on leur a légué.



« La Légende de Jean de Nivelles », Michel VANDENBROUCKE, éd. Snel, bande dessinée. 48 pages sur Nivelles et son célèbre personnage, non pas Gertrude mais Jean de Nivelles bien entendu !



« L'œuvre au rouge », Raymond GOEMANS, éd. Jets D'encre, thriller. Haletant et à l'intrigue parfaitement ficelée, le roman nous tient en haleine jusqu'à la dernière ligne, nous plonge au cœur de l'ordre militaire et religieux des Templiers... de ses rituels et ses secrets.

Ouvrages disponibles auprès de vos libraires indépendants ou directement auprès de leur auteur.

■ **Grégory LECLERCQ**,  
Echevin de la Culture

## Nivelles, nous avons besoin de votre voix !

### Ultrason Academy

Vous adorez la musique et vous êtes passionné·e par Nivelles et sa région ? Pourquoi ne pas devenir animateur ou animatrice radio pour représenter VOTRE ville à la radio, sur les réseaux sociaux et lors d'événements ?



La radio Ultrason a ses studios situés à l'IPAM, à deux pas de la gare de Nivelles. Une fois admis·e, vous serez placé·e derrière un micro en moins d'un mois et vous animerez chaque semaine en fin de journée ou le week-end ! Vous serez encadré·e par une équipe de coaches expérimentés qui, pour la plupart, bénéficient d'un parcours de taille sur des réseaux de radio !

L'expérience vous tente ?  
Postulez **avant le mercredi 25 janvier** sur [www.ultrasonacademy.be](http://www.ultrasonacademy.be) !



## Collectes de sang 17 et 25 janvier

► **Mardi 17 janvier** de 17h30 à 19h30 au Collège Sainte-Gertrude (faubourg de Mons, 1).

► **Mercredi 25 janvier** de 15h à 19h30 à la Résidence Samiette (rue Samiette, 72).

🌐 [www.donneurdesang.be](http://www.donneurdesang.be)

## GARDES Pharmacies

**Aclot Pharma** Rue du Paradis 101

| 067/21 18 45

**Derclaye** Rue de Namur, 94

| 067/21 31 93

**Derasse** rue de Hal 1,  
Ophain-Bois-Seigneur-Isaac

| 067/45 85 22

**Dufrasne** Rue de Soignies, 6

| 067/21 89 47

**Devriese** Place des Déportés, 13

| 067/21 06 36

**Havaux** Grand-Place, 49

| 067/21 35 13

**Lillois** Grand Route 199, Lillois

| 02/384 23 06

**Maillebotte** Sq. des Nations Unies

| 067/21 38 26

**Medimarket** Rue de l'Industrie, 8

| 067/68 82 07

**Multipharma** Rue de Namur, 6

| 067/21 22 29

**MM** Grand-Place, 41

| 067/21 23 57

**Nivelpharma** Chée de Mons, 47

| 067/21 12 55

(accès voiture uniquement possible  
via R24 - contournement Sud)

**Vert Chemin** Vert Chemin, 38

| 067/88 84 10

### Janvier |

12. DERASSE
13. HAVAUX
14. MULTIPHARMA
15. ACLOT PHARMA
16. DUFRASNE
17. MAILLEBOTTE
18. DEVRIESE
19. DERCLAYE
20. VERT CHEMIN
21. MEDIMARKET
22. MM
23. ACLOT PHARMA
24. MULTIPHARMA
25. MEDIMARKET
26. DERCLAYE
27. VERT CHEMIN
28. LILLOIS
29. MAILLEBOTTE
30. DEVRIESE
31. NIVELPHARMA

### Février |

1. MM
2. DUFRASNE
3. VERT CHEMIN
4. DERCLAYE
5. DERASSE
6. DEVRIESE
7. MEDIMARKET
8. MULTIPHARMA
9. HAVAUX
10. LILLOIS
11. ACLOT PHARMA

### Pharmacies de garde

Ce calendrier est susceptible de  
changement de dernière minute.

📍 [www.pharmacie.be](http://www.pharmacie.be) ou à la Zone  
de Police (067/88.92.11).

## GARDES médicales

NUMÉRO UNIQUE : 1733 pour  
connaître le médecin de garde le  
soir (entre 18h et 8h) et le week-end.

*Il est toudi riskî d'mète ses yeús  
dins 'l minme kèrtin.*

Il est toujours dangereux de mettre  
ses œufs dans un même panier.

Il faut toujours répartir les risques.

## ÉTAT CIVIL

Du 30/11 au 31/12

### NAISSANCES

**GRAMAGLIA** Arthur

### MARIAGES

**DE BLOCK** Jean-François, Nivelles  
& **BEAULOI** Vanessa, Nivelles

**DOUSLIOUS** Basilio, Nivelles &  
**FERREIRA de SOUSA** Istefânia,  
Nivelles

**GÉGO** Jean-Yves, Saint-Saulve  
(France) & **SANDRAS** Hélène,  
Nivelles

**PAUWELS** Vincent, Nivelles &  
**MARTIN** Sabine, Nivelles

### DÉCÈS

**ALDEWERELD** Annie, 94 ans

**CORNEZ** Agnès, 99 ans

**DE JONGE** Nicole, 90 ans

**DE KOSTER** Stéphane, 60 ans

**HARROWER** Thomas, 74 ans

**HERRENT** Louis, 73 ans

**LATINIS** Jacqueline, 85 ans

**LEBLANC** Jeannine, 73 ans

**LECLERCQ** Lucien, 83 ans

**LEMMENS** Marie, 77 ans

**MERCHEZ** Josianne, 86 ans

**MINET** Jacqueline, 90 ans

**MUSZYNSKI** Wanda, 92 ans

**OSSEMANN** Yves, 86 ans

**OSTYN** Colette, 84 ans

**PECHENART** Jean-Marie, 80 ans

**PEETERS** Georges, 84 ans

**PETIT** Michel, 96 ans

**RENOUPREZ** Mariette, 97 ans

**STREPENNE** Cécile, 95 ans

**TOURNAY** Christiane, 90 ans

**VANDENDRIESSCHE-SIMÉONS**  
Jacques, 87 ans

**WARNY** Marie-Thérèse, 98 ans

## Prochaine parution

sous réserve de l'actualité : 08/02/23

Remise des articles : 20/01/23



Editeur responsable:

Pierre HUART - Bourgmestre  
Hôtel de Ville - 2, place Albert 1<sup>er</sup> - 1400 Nivelles

Secrétariat de rédaction

[information@nivelles.be](mailto:information@nivelles.be)

067/88.22.84

[www.nivelles.be](http://www.nivelles.be)